

**Arrêté n° 1514 du 16 juin 2025.** L'arrêté n° 179 du 11 mars 2025, est rectifié en ce qui concerne les noms et prénoms des responsables des actions du programme 062 « transport maritime » ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

- Responsable de l'action transport maritime  
Mme **BATCHI NDOLOU (Inès Marina)**, directrice de l'administration, des finances et des gens de mer ;
- Responsable de l'action marine marchande  
M. **OCAUNAT ANSIA (Clitandre)**, directeur du centre de sécurité maritime et de la préservation du milieu marin.

Lire :

- Responsable de l'action transport maritime  
Mme **BATCHI NDOLOU (Inès Marina)**, directrice de l'administration, des finances et des gens de mer ;
- Responsable de l'action marine marchande  
M. **AUCAUNAT ANSIA (Clitandre)**, directeur du centre de sécurité maritime et de la préservation du milieu marin.